

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DE RONTALON du 25/06/2012

Absent excusé : Matthieu PIEGAY

Absente non excusée : Catherine GONCALVES

Membres démissionnaires : Lucien POULAILLON, Germaine MURE, Clément BALLY.

Désignation d'un secrétaire de séance : Christèle CROZIER.

Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 28 mai 2012 : Approbation à l'unanimité.

Approbation de la convention décidant de l'augmentation du prix du repas fourni par le restaurant de Mornant :

Suite à une refonte de la politique tarifaire dans le cadre d'un conseil municipal en date du 11 juin 2012 la mairie de Mornant a adressé à la commune de Rontalon une nouvelle convention de fourniture de repas pour la cantine scolaire. La nouvelle convention prévoit une augmentation de 2,94% du tarif du repas à compter du 04/09/2012 (de 3,40€ à 3,50€). Le contrat est conclu jusqu'au 04/07/2013.

Monsieur le maire demande l'autorisation de signer ladite convention.

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour la signature.

Les deux délibérations suivantes seront reportées ultérieurement :

Mise en place d'un sursis à statuer pour les autorisations d'urbanismes en attendant la fin de la révision du POS.

Le sursis à statuer demande de définir des zones sur lesquelles il pourra être appliqué. En l'état, notre PLU n'est pas encore assez avancé pour pouvoir délibérer dans l'immédiat, sur les conseils de la DDT de Mornant, cette délibération est reportée à une date ultérieure.

Avis du conseil municipal sur la protection des espaces naturels et agricoles périurbains (PENAP).

La commission PLU a soumis un périmètre délimitant les PENAP autour du bourg en accord avec les représentants de l'activité agricole Rontalonnaise : Didier CARRA et Eric CARRA. Les PENAP seront mises en place sur l'ensemble du département pour 30 ans ; une révision du PLU ne permet pas de remettre en cause les PENAP.

Cet avis du conseil municipal sur les PENAP devrait être donné avant fin juillet.

Par la suite une délibération du conseil municipal interviendra sur le principe des PENAP puis sur la limite des PENAP.

Marché de travaux école primaire lot 3 menuiseries intérieures.

Le lot N°3 de la réhabilitation de l'école primaire avait été déclaré infructueux, une nouvelle consultation a été lancée.

Quatre entreprises ont retirées le dossier et une seule a répondu à l'offre. Il s'agit de l'entreprise PA CHAVASSIEUX de Saint Martin en Haut. Le devis s'élève à 56 326€ HT avec une option variante pour les plinthes. La CAO a opté pour des plinthes en sapin entraînant une plus-value de 1 500€ HT. Le marché s'élèvera donc à 57 826€ HT au total.

Le montant global du marché pour la réhabilitation de l'école primaire : 343 341€ HT ; subvention à hauteur de 45%.

L'enveloppe fixée initialement est respectée.

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour autoriser Monsieur le Maire à signer ledit marché.

Délibération relative au remplacement du droit de branchement à l'égout PRE par une PFAC

Actuellement existe une Participation de Raccordement à l'égout PRE. Cette PRE sera supprimée au 01/07/2012 hors il s'agit de l'une des ressources communales concernant le budget annexe de l'assainissement collectif.

La loi du 14 mars 2012 prévoit une PFAC (Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif). Le plafond légal de la PFAC est fixé à 80% du montant d'un assainissement autonome diminué du coût d'un raccordement à un assainissement collectif.

Notre PRE avait été fixée à 420€ en 2006 pour toutes nouvelles constructions ou tous nouveaux raccordements.

Après discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité de voter une part fixe s'élevant à 600€ HT, et une part proportionnelle en fonction de la surface du plancher (3 € du m² à partir du premier m²).

Pour les aménagements susceptibles de générer des effluents supplémentaires, le conseil prévoit aussi 3€ du m².

Compte rendu des commissions

•

•Commission PLU

Quatre réunions relatives au PADD se sont déroulées. A partir de nos réponses, le Cabinet d'études va établir un projet de PADD. Prochaine réunion de la commission PLU fixée le 18 juillet 2012. En septembre, une réunion publique interviendra pour présenter le diagnostic de la commune. Le conseil municipal devra par la suite approuver le PADD. L'échéance du travail du bureau d'études est prévue pour novembre 2013,

•

•Commission bâtiment

Première réunion de lancement des travaux de l'école primaire avec toutes les entreprises concernées mercredi 27 juin.

Diagnostic de performance énergétique de l'appartement résidence Bertrand ainsi que des deux appartements de La Placette.

Enlèvement de la dernière logette Place de l'église.

•

•Commission voirie

Subvention de 12 000€ doit être accordée à la commune de Rontalon par la Communauté de Communes dans le cadre des déplacements doux sur la Voie Nouvelle.

Il est rappelé qu'une participation de 56 000 € nous a été accordée par la Communauté de Communes pour la réalisation de la voie nouvelle.

•Commission scolaire

Rentrée des classes le 04/09/2012. Effectif actuel des inscrits : 144 élèves.

•Commission jeunesse

Une commission s'est déroulée avec le nouvel animateur Romain PINSON. Ce dernier nous a présenté les actions intercommunales et dressé un bilan pour ce début d'année. 13 garçons et 2 filles fréquentent l'Espace Jeune. Le 29 juin 2012, une soirée barbecue est organisée réunissant parents et enfants.

Questions diverses

• Travaux de la Voie Nouvelle

Les réseaux d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales sont terminés. Les travaux seront terminés fin juillet au plus tard.

• Vogue de Rontalon

Implantation de tous les manèges habituellement présents sur la Place de l'église.

• Pont du Rieu

Les travaux ont pris du retard suite aux conditions climatiques.

• Démission

Clément BALLY a donné sa démission par courrier. Pascale PIECHON le remplacera à la commission culture au sein de la COPAMO. Jean-Yves BOUCHUT le remplacera au CABLE ; et Anthony CARRA au SYDER en qualité de suppléant.

• Inauguration de la Place de l'église

Samedi 7 juillet à 11h.

- Comité d'animation

Un groupe de jeunes Rontalonnais se proposent de reprendre le flambeau. Ils s'engageraient à poursuivre trois animations déjà existantes sur la commune : fête de la musique, grande fête d'été et soirée du 8 décembre. La trésorerie serait confiée à madame CHATELAIN, la présidence n'est pas encore définie. Réunion prévue le 30 juin.

- Conseil municipal d'enfants

Lors de la dernière réunion du CME, à laquelle avaient également été conviés les parents, Christian FROMONT et Matthieu PIEGAY ont dressé avec les enfants un bilan de toutes leurs actions. Election du prochain CME en octobre 2012 (CME qui se tiendra en place jusqu'en mars 2014).

- Office du tourisme des Balcons du Lyonnais

Dans le cadre des journées européennes du patrimoine, l'office du tourisme organise des rencontres sur la commune de Rontalon. Seront représentés des domaines artistiques variés : musée Paul BUYER, sculptures sur bois...

- Chemin piétonnier route du Paradis

Est à l'étude un rachat éventuel d'une bande de terrain (parcelle de l'ancienne voie ferrée) pour faciliter la création du chemin piétonnier route du Paradis.

Fin du Conseil à 22h30.

Prochain conseil municipal fixé au 23 juillet 2012.